

## Territoires

### Portrait agricole du Cantal

Le Cantal est un département de moyenne montagne, caractérisé par un relief accidenté et une agriculture bien présente. En 2020, près de 4 700 exploitations valorisent 341 000 hectares, principalement de la prairie. L'élevage de bovins, notamment pour la viande, est prépondérant. L'industrie agroalimentaire est fortement orientée vers la production fromagère. La forêt, peu étendue est majoritairement constituée de feuillus. La moitié de la surface de production présente une accessibilité physique plutôt difficile. L'enseignement agricole s'appuie sur 6 établissements pour former les apprenants à des métiers principalement orientés vers la production agricole.

#### Un vaste volcan et ses contreforts

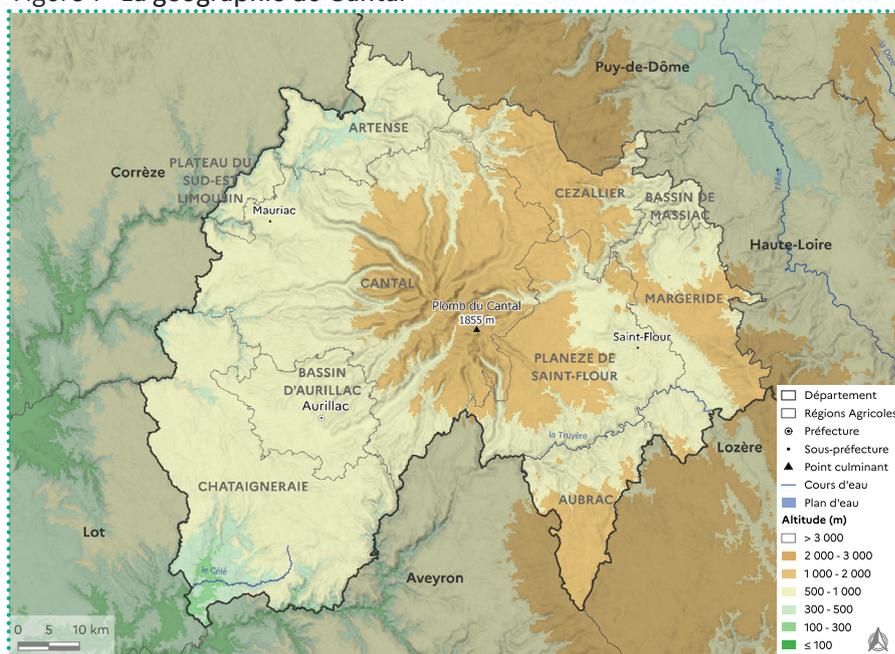
Le département du Cantal, entièrement situé en zone de montagne, s'étend sur 5 726 km<sup>2</sup> et présente un relief accidenté avec des vallées profondes (Figure 1). Les franges nord, nord-est et est du département sont constituées de plateaux élevés (Sud-Cézallier, Margeride, Aubrac). L'altitude varie de 500 mètres à Massiac à plus de 1 300 mètres à la limite de l'Aveyron.

La partie centrale est dominée par un volcan avec plusieurs crêtes (Plomb du Cantal culminant à 1 855 m, Puy-Mary à 1 787 mètres) et des flancs abrupts, tandis que l'ouest du département alterne plaines et collines, traversées par de nombreux cours d'eau.

#### Une agriculture encore très présente

Ces caractéristiques géophysiques font du Cantal un département rural et peu peuplé. Le secteur « agricultu-

Figure 1 - La géographie du Cantal



Sources: IGN - Admin Express 2025, BD TOPO 2025, BD ALTI ; Agreste - Petites Régions Agricoles

re, sylviculture et pêche », occupe une place importante, employant 15,1 % des actifs en 2021, contre 2,2 % en Auvergne-Rhône-Alpes. À l'échelle locale, ces proportions peuvent être encore plus élevées. Selon l'Insee (Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n°6 février 2021),

« ce secteur reste souvent l'une des rares sources d'activité économique dans les petites communes rurales et crée aussi des débouchés dans l'industrie agroalimentaire, la fabrication de fromages notamment ».

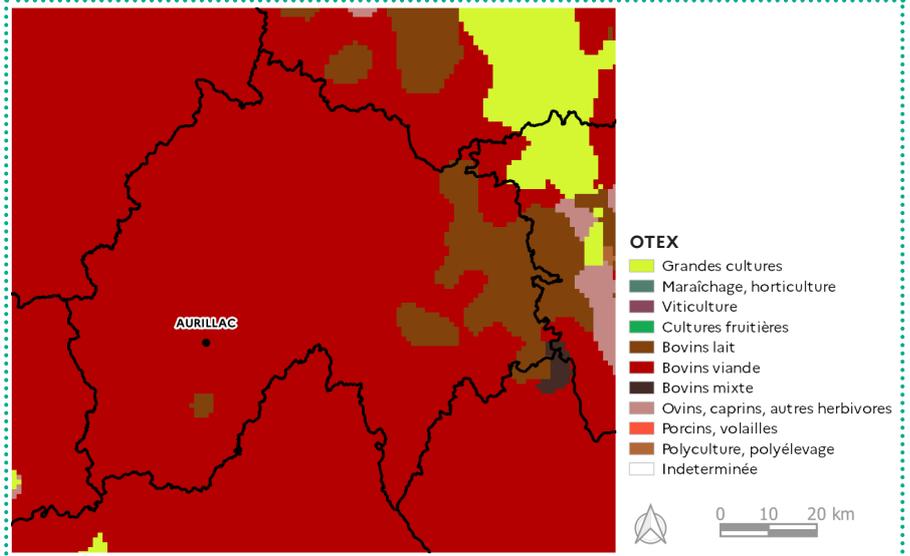
## L'élevage de bovins pour la viande domine

En 2020, le Cantal compte près de 4 700 exploitations agricoles, soit près de 10 % des exploitations régionales. Bien que leur nombre ait diminué de 17 % entre 2010 et 2020, ce repli est le plus faible de la région. Les fermes cantaliennes exploitent 341 000 ha (hectares), constituée à 95 % de prairies. De par la prépondérance de l'herbe, les exploitations du département ont vocation à élever des herbivores. Neuf sur dix sont spécialisées dans ce type d'élevage, avec une orientation majoritaire en élevage de bovins pour la viande (Figures 2 et 3). Le troupeau de vaches allaitantes (160 000 têtes) classe le Cantal au 2<sup>e</sup> rang des départements de la région, derrière l'Allier, et au 5<sup>e</sup> rang au plan national. Les vaches allaitantes produisent le plus souvent des brouillards, jeunes bovins maigres destinés à être engraisés ailleurs.

## Le troupeau laitier en déclin

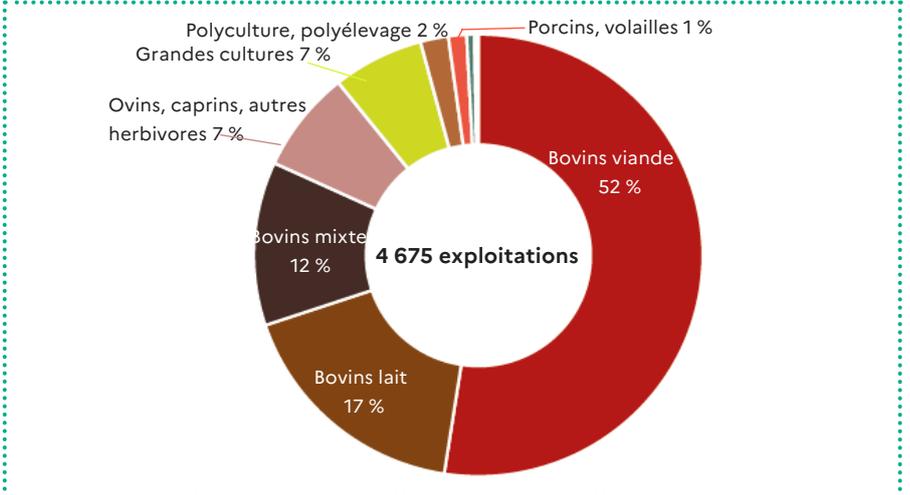
Le troupeau laitier classe également le Cantal en tête des départements dans la région, derrière la Haute-Loire. Conséquence du dispositif des quotas laitiers et des différentes restructurations qui ont suivi, le cheptel laitier n'a cessé de décroître au fil des ans. En 2020, le nombre de vaches laitières est tombé à 64 000 têtes alors que le troupeau en comptait encore 126 000 il y a trente ans.

Figure 2 - Orientation technico-économique (OTEX) lissée à l'exploitation en 2020



Champ : exploitation dont le siège est dans le département + tampon 10 km  
Lissage à partir du siège de l'exploitation, basé sur les 100 plus proches voisins  
Fond carto. : IGN adminexpress 2020  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 3 - Répartition des exploitations par spécialisation en 2020



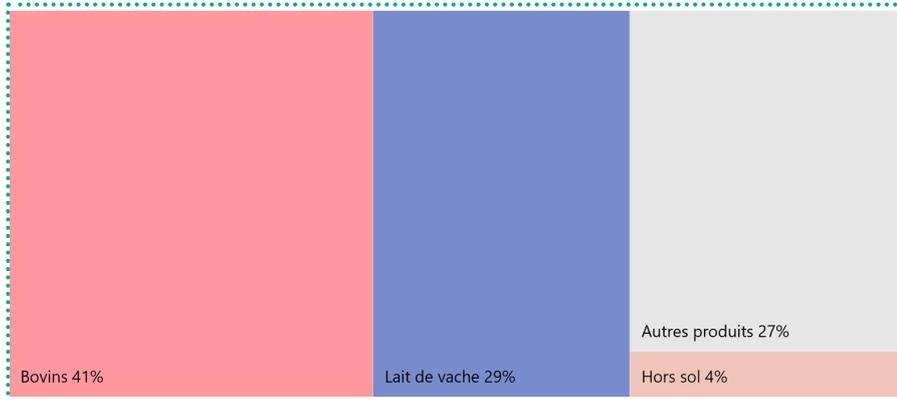
Champ : Département du Cantal, hors structures gérant des packages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Certaines exploitations combinent également élevage allaitant et production laitière. En 2020, ce sont ainsi 560

exploitations (12 % des structures) qui sont classées en bovins mixte. Elles génèrent une valeur économique significative dans le département, en réalisant 20 % du potentiel de production agricole du département, mesuré par la production brute standard (PBS). En comparaison, les exploitations spécialisées en bovins viande en représentent 45 % et celles en bovins lait 28 %. Dans ce territoire dominé par les bovins, la Châtaigneraie, au sud-ouest du département se distingue par une diversité de productions incluant lait, céréales, fruits (châtaigne) et élevages bovin et porcin.

Globalement, sur la période 2020-

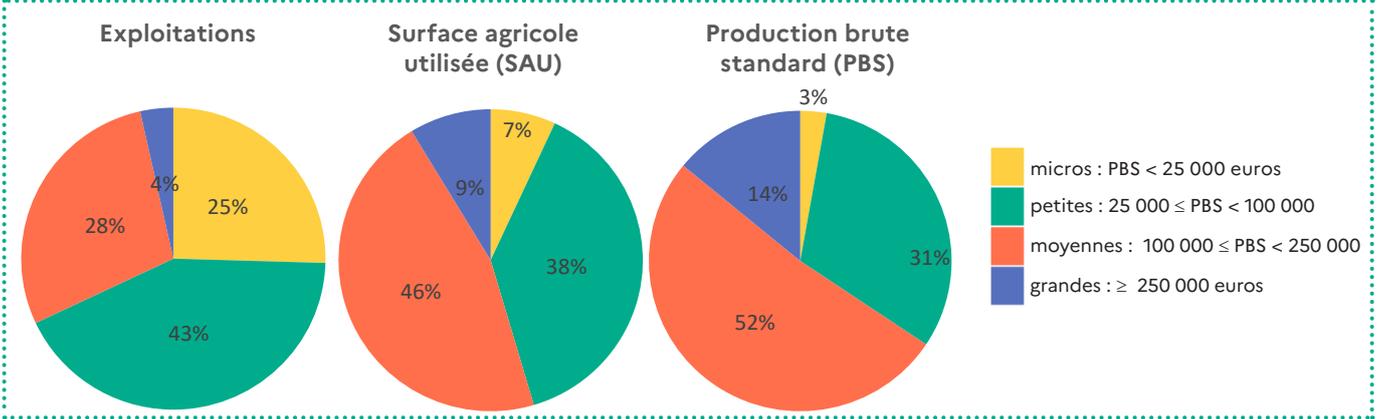
Figure 4 - Répartition de la valeur de la production\* de la branche agricole



Champ : Département du Cantal

\* Production de la branche agricole au prix de base hors services et jardins familiaux  
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - moyenne triennale 2020-2022

Figure 5 - Répartition des exploitations, de la SAU et de la PBS par dimension économique des exploitations en 2020



Champ : Département du Cantal, hors structures gérant les pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

2022, la valeur moyenne de la production de la branche agricole du Cantal, hors services et jardins familiaux, représente 573 millions d'euros, dont 234 millions liés à la production de viande bovine et 165 millions à la production de lait de vache (Figure 4).

### L'agriculture, activité structurante du département

Malgré la diminution du nombre d'exploitations, l'agriculture reste essentielle pour l'économie du Cantal. En 2020, elle assure un emploi permanent à 8 100 personnes, représentant 6 800 équivalents temps plein (ETP) en incluant l'emploi salarié permanent et saisonnier.

Les exploitations sont majoritairement familiales, avec 93 % du volume de travail assuré par les chefs d'exploitation et leurs familles.

Les emplois salariés permanents, principalement dans les exploitations bovines (lait, viande et mixte), représentent 350 ETP et les emplois saisonniers ou occasionnels 100 ETP.

### Quatre exploitations sur dix produisent sous SIQO

En 2020, 1 860 exploitations cantaliennes (soit 40 %) produisent sous au moins un signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Les SIQO incluent l'agriculture biologique (AB), les appellations d'origine (AOP-AOC),

le label rouge (LR), les indications géographiques protégées (IGP) et les spécialités traditionnelles garanties (STG). L'appellation d'origine est le signe le plus fréquent (1 050 exploitations en 2020, soit 22 %). Néanmoins, entre 2010 et 2020, la part d'exploitations produisant sous AOP-AOC se rétracte de 6 points, probablement en lien avec la forte restructuration de la filière laitière suite à l'abandon des quotas laitiers. Le département compte 6 AOP fromagères : Fourme d'Ambert, Bleu d'Auvergne, Saint-Nectaire, Cantal, Salers et Laguiole.

Le label rouge concerne près de 600 exploitations (12,6 %) et place le département au 2<sup>e</sup> rang régional, derrière l'Allier. Ce signe gagne du terrain depuis 2010 (+ 6 points).

L'agriculture biologique, bien qu'en croissance, reste peu développée, avec 7 % des exploitations concernées. L'IGP implique un faible nombre d'exploitations (3 %).

De par la nature de leurs produits (animaux maigres ou lait de vache livré à l'industrie), les producteurs cantaliens sont seulement 13 % à commercialiser en circuits courts. Cette part classe le département au dernier rang des départements de la région.

### Des exploitations plus fréquemment de petite dimension économique

L'espace agricole est structuré par

de grandes exploitations, en particulier sur les contreforts et les plateaux d'altitude. Le Cantal concentre 10 % des exploitations régionales mais 12 % de la surface agricole pour une SAU moyenne de 73 ha, supérieure à la moyenne régionale (59 ha).

Les exploitations cantaliennes sont majoritairement de petite dimension économique (Figure 5). À l'inverse, les micros et les grandes exploitations sont peu représentées. Ces dernières concentrent 14 % du potentiel de production agricole, contre 41 % à l'échelle régionale.

La forme juridique sociétaire est fréquente, avec 37 % des exploitations en GAEC, positionnant ainsi le Cantal en première place au sein de la région.

### Une industrie agroalimentaire orientée vers la production fromagère

Le Cantal compte peu d'industries agroalimentaires (hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie), avec 81 établissements employeurs et un peu plus de 1 800 postes salariés en 2022.

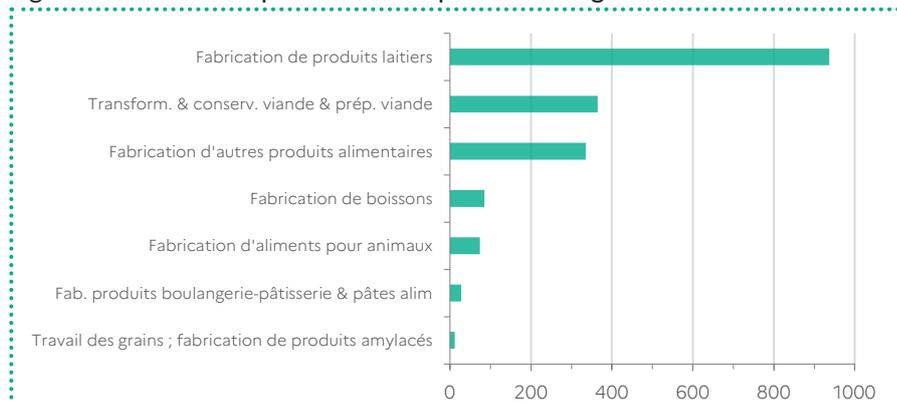
L'industrie laitière domine (Figure 6), avec plus de 900 salariés (51 % des postes de l'industrie agroalimentaire) employés dans la fabrication de produits laitiers. Le Cantal figure ainsi parmi les départements leaders de la région dans cette activité, derrière la Haute-Savoie et l'Isère. La production

industrielle de fromages de vache atteint 35 000 tonnes en 2022 et place le département au premier rang régional. Parmi les principaux employeurs, le Cantal compte Les Fromageries Occitanes à Saint-Mamet-la-Salvetat et à Saint-Flour, la Société Fromagère de Riom à Riom-ès-Montagnes. Dans la fabrication d'autres produits alimentaires, le département accueille également une des usines de production de probiotiques de Lallemand Health Solutions à Saint-Simon. Tous secteurs confondus, la quasi-totalité (92 %) des postes salariés sont employés dans des structures de 10 à 249 salariés. Aucun établissement ne dépasse le seuil des 250 salariés.

### Une forêt de feuillus peu étendue

La surface forestière totale couvre 160 000 hectares, soit 28 % du territoire. L'exploitation des bois n'est pas toujours possible en raison de l'incapacité à parvenir et à utiliser des engins d'exploitation. Les surfaces forestières plutôt difficiles d'accès représentent ainsi 53 % de la forêt cantalienne. Les volumes de bois sur pied sont constitués pour les deux-tiers de feuillus, principalement localisés à l'ouest du département. La forêt est à 82 % privée.

Figure 6 - Nombre de postes salariés par secteur agroalimentaire en 2022



Champ : Département du Cantal

Source : Insee - Flores 2022, hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie

Comme au plan régional, la récolte est constituée essentiellement de résineux. Cette récolte est destinée pour près de la moitié au bois d'œuvre (52 %), largement inférieure à la moyenne régionale (70 %). Le reste de la récolte se répartit équitablement entre le bois d'industrie pour la fabrication de pâte à papier et de panneaux, et le bois énergie.

### Un enseignement agricole diversifié

En 2023, six établissements accueillent 894 élèves, majoritairement inscrits dans l'enseignement public. Le département compte également 255 apprentis en CFA (centres de formation agricole).

L'offre de formation, couvrant tous les niveaux, du collège (niveau 2) au BTS (niveau 5), accueille également des doctorants sur le site de l'INRAE d'Aurillac, en spécialité productions fromagères.

Hors formations générales et technologiques, l'enseignement agricole prépare près des deux-tiers (63 %) des apprenants aux métiers de la production agricole. Les autres secteurs - aménagement de l'espace et de la protection des territoires, services à la personne et aux territoires, commercialisation - hormis la transformation, sont sous-représentés. ■

#### Pour en savoir plus

- Recensement agricole 2020 - [Agreste Essentiel Auvergne-Rhône-Alpes n° 10 - décembre 2021](#)
- Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes : des agricultures diversifiées et complémentaires - [Agreste Essentiel n° 18 - décembre 2024](#)



STATISTIQUE  
PUBLIQUE

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes

Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Bruno Ferreira  
Directeur de la publication : Seán Healy  
Rédactrice en chef : Émeline Batisse  
Rédaction : Benoît Fontaine, Marie-Laure Rongère  
Composition : Laurence Dubost  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 2729-4730 (en ligne) © Agreste 2025